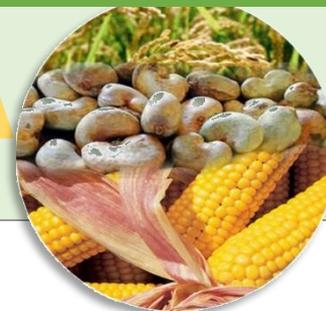




SIM AGUISSA



*Les guinéens et les guinéennes peuvent nourrir la
Guinée*

Point sur la situation alimentaire en Guinée (PSA)

Mensuel d'information sur les prix des produits agricoles

fév. 2016 N°003

Faits marquants

Le mois de février 2016 a été marqué par le début de l'application de la mesure d'augmentation de la TVA par les autorités du pays. Cette mesure a eu des répercussions sur le marché agricole entraînant une augmentation du prix du riz net local sur la majorité des marchés suivis. A cela, il faut ajouter l'impact de la grève générale organisée par la centrale syndicale des travailleurs pour la réduction du prix du carburant. Sur le marché de **Kankan**, à l'exception des prix du riz, du maïs jaune qui ont varié à la hausse et celui du manioc qui a baissé, les autres produits ont connu une stabilité par rapport au mois de janvier.

A **Sigüiri**, la propension à stocker le maïs par les producteurs de Kouroukan, principale zone de production, a entraîné l'interruption de l'approvisionnement du marché. Toutefois, on a constaté la mise en marché d'importants stocks de fonio en provenance de Faranah. Sur le même marché, on a observé une forte présence de la banane plantain de la Côte d'Ivoire et une réduction des prix de ce produit.

Par rapport au mois précédent, le marché agricole de **Mandiana** a été marqué par une baisse des ventes du riz net local, du manioc et du mil à cause de la réduction du pouvoir d'achat des orpailleurs consécutive à la faible rentabilité des mines artisanales pendant la période. Cependant, le niveau de l'offre du fonio a été très faible et cela a occasionné la hausse du prix.

Le marché de **Kouroussa** a été marqué par la présence des agents du PAM pour l'achat du riz net local et une forte demande du maïs et du sorgho par les fermiers avicoles. Le manioc a été abondant sur le marché avec une faible demande avec pour conséquence une baisse de prix. Le prix du riz, du maïs jaune et du sorgho a varié à la hausse.

A **Kérouané**, le marché a été caractérisé par une diminution du niveau de l'offre du riz, du maïs jaune et du sorgho par rapport au mois de janvier. Cependant, il a été constaté des achats massifs de riz par des commerçants grossistes venus de Conakry.

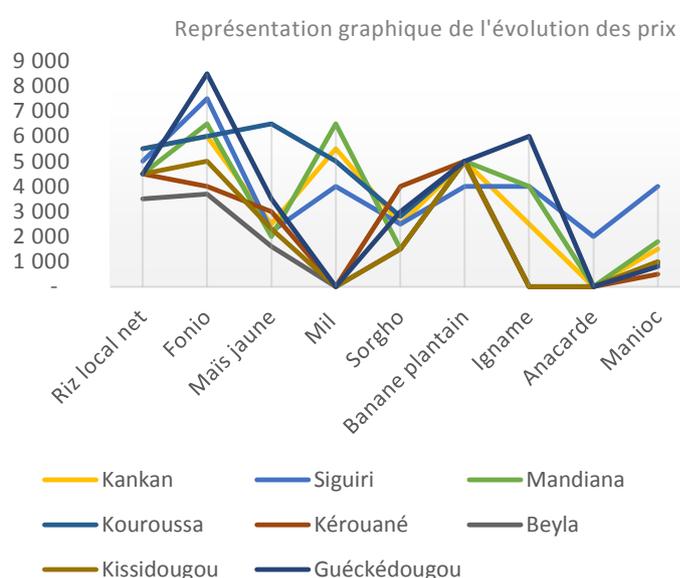
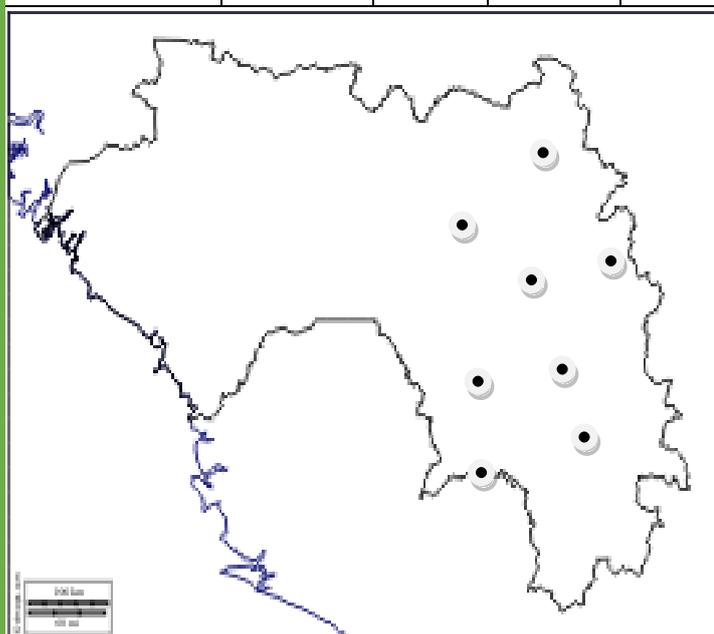
En région forestière, excepté l'igname, l'anacarde et le mil qui ont été absents, les autres produits agricoles ont eu les prix stables sur le marché de **Beyla**. Cependant les agents du PAM continuent leur achat du riz et les quantités de fonio dans les zones de production s'épuisent.

A **Kissidougou**, on a constaté une augmentation du prix du fonio et du sorgho suite à une forte demande des commerçants grossistes. Les prix des autres produits n'ont pas changé par rapport au mois de janvier.

A **Guéckédou**, on a observé une baisse de l'offre des produits agricoles de façon générale sur le marché ; les prix du manioc et du maïs jaune sont restés stables tandis qu'on a connu une hausse du prix du riz net local, du fonio, de la banane plantain, du sorgho et l'igname.

Prix aux consommateurs (FG/Kg)

Produits Marchés	Riz local net	Fonio	Maïs jaune	Mil	Sorgho	Banane plantain	Igname	Anacarde	Manioc
	Kankan	5500	6000	2500	5500	2500	5000	2500	-
Siguiri	5000	7500	2200	4000	2500	4000	4000	2000	4000
Mandiana	4500	6500	2000	6500	1500	5000	4000	-	1800
Kouroussa	5500	6000	6500	5000	2800	5000	4000	-	900
Kérouané	4500	4000	3000	-	4000	5000	-	-	500
Beyla	3500	3700	1600	-	1500	5000	-	-	1000
Kissidougou	4500	5000	2300	-	1500	5000	-	-	1000
Guéckédou	4500	8500	3500	-	3000	5000	6000	-	800



Ecart des prix par rapport à janvier

- **Kankan** : hausse de 10% pour le riz net local ,25% pour le maïs jaune ; stabilité pour le fonio, le mil, le sorgho, la banane plantain et l'igname et une baisse de 6% pour le manioc.
- **Siguiri** : hausse de 4% pour le riz net local, 10% pour le maïs jaune et une baisse de 6% pour le fonio, 11% pour la banane plantain ; stabilité pour les autres produits.
- **Mandiana** : baisse de 25% pour le riz net local et le manioc, 7% pour le mil ; hausse de 30% pour le fonio et stabilité pour les autres produits.
- **Kouroussa** : hausse de 10% pour riz net local, 8% pour le maïs jaune, 40% pour le sorgho et une baisse de 40% pour le manioc et stabilité pour le mil, le fonio, la banane plantain et l'igname.
- **Kérouané** : hausse de 28% pour le riz net local ,50% pour le maïs jaune et 33% pour le sorgho.
- **Beyla** : aucune variation du prix n'a été constatée sur le marché.
- **Kissidougou** : hausse de 9% pour le fonio, 15% pour le sorgho ; stabilité pour le riz net local, la banane plantain, le manioc et le maïs jaune.
- **Guéckédou** : hausse de 13% pour le riz net local, 6% pour le fonio, 20% pour le sorgho, 45% pour la banane plantain, 13% pour l'igname ; stabilité pour le maïs jaune et le manioc.

Etat de la situation alimentaire

- **La région de Kankan**

Malgré la hausse du prix du riz net local sur la majorité des marchés suivis, la situation alimentaire demeure calme dans la région. Elle se caractérise par la disponibilité du riz importé et d'autres produits alimentaires locaux, renforcée par l'arrivée des premières mangues sur les marchés.

En milieu rural, les stocks alimentaires sont toujours disponibles et les paysans continuent de tirer profit de la vente du sésame et du préfinancement des commerçants grossistes pour l'achat de l'anacarde.

- **La région forestière**

La situation alimentaire est bonne en dépit de la hausse du prix du riz net local, du fonio, et de la banane plantain à Guékédou. Elle se traduit par la disponibilité des stocks de riz de bas-fond renforcée par celle du riz importé et les cultures de contre saison. En termes d'amélioration des revenus des acteurs, il faut signaler la vente du café et de l'huile rouge.

Informations générales sur les marchés agricoles

- Le dimanche 06 mars 2016, l'antenne régionale de la chambre de commerce de Kankan a réuni les producteurs, les collecteurs et les commerçants grossistes de l'anacarde au bureau régional de l'antenne, pour une prise de contact en vue de préparer la campagne de commercialisation. La direction préfectorale de commerce de Kankan a saisi l'occasion pour expliciter le contenu de l'arrêté du Ministre du commerce portant fixation des conditions de la campagne. Au cours de la réunion le prix bord-champ de l'anacarde pour la campagne 2015-2016 a été fixé à 5000FG.
- La troisième édition de la bourse internationale aux céréales coorganisée par TRADE HUB et AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL est prévue les 10 et 11 mars 2016 à l'hôtel Almadies de Dakar. Participeront à cet évènement quatre commerçants représentant des organisations de commercialisation créées par AGUISSA respectivement à Kankan, Kérouané, Beyla et Kissidougou.

Pour les remarques, suggestions et observations, bien vouloir s'adresser au chargé des prix et de la commercialisation d'AGUISSA à l'adresse suivante : mandjoukourouma10@gmail.com; tel : +224 620 932

